



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO JUJITSU KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES OFFRE D'EMPLOI DE CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL

Requis :

– Titulaire du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports de la spécialité « performance sportive » mention *judo-jujitsu* ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2^{ème} degré option *judo-jujitsu*.

Dérogation possible pour titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports de la spécialité « perfectionnement sportif » mention *judo-jujitsu*, sous réserve d'un plan de formation à court ou moyen terme.

– Emploi d'éducateur sportif placé sous l'autorité administrative du président de Ligue et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Technique National (DTN) de la Fédération Française de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées (FFJDA) ou de son représentant.

Localisation :

– Lieu de travail habituel : POITIERS.

– Déplacements professionnels sur l'ensemble des territoires de la région NOUVELLE-AQUITAINE, avec prise en charge aux conditions fixées par la Ligue.

Définition :

– Conseiller Technique Fédéral (CTF), chargé de missions auprès de la Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE.

– Membre de l'Equipe Technique Régionale, ce CTF sera positionné en tant qu'agent de développement du judo sur l'ensemble des territoires de la région NOUVELLE-AQUITAINE.

Incompatibilités :

La fonction est incompatible avec l'exercice :

– de toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés à la FFJDA, sauf exception dûment justifiée, et après accord de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE et du DTN de la FFJDA.

– de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un organisme territorial délégataire et/ou d'un club affilié à la FFJDA.

Caractéristiques du contrat de travail :

– Contrat à durée indéterminée.

– Poste vacant, à pourvoir au 01/03/2018.

– Poste à temps plein : le volume annuel de travail est fixé à 214 jours de travail auxquels s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L3133-7 du code du travail, le nombre hebdomadaire ou mensuel de jours travaillés pouvant varier sur tout ou partie de l'année, et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche.

Rémunération :

– Rémunération mensuelle brute : 1967,10€ avec indexation sur le groupe 5 de la grille de classification de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

Descriptif des missions :

– Missions de développement et de promotion : relais de l'action fédérale en direction des clubs et travail de proximité avec les clubs, notamment informations et conseils, soutien aux projets associatifs.

– Missions éducatives dans le secteur de la formation des officiels et des techniciens, notamment relais local de l'organisme de formation pour la filière fédérale d'enseignement et le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux, et dans le secteur de l'animation pour tous publics.

– Missions sportives et techniques : organisation et suivi des activités fédérales et coordination des manifestations officielles ; actions en lien avec la filière du haut niveau et le projet de performance fédéral, notamment intervenant au Pôle Espoirs et au Centre Régional d'Entraînement Judo de NOUVELLE-AQUITAINE sur le site de POITIERS.

– Missions liées à la formation professionnelle continue.

Une part de travail administratif est attachée à chacune des missions.

Une lettre de mission déterminera le pourcentage de temps de travail affecté à chaque bloc de missions.

Compétences attendues :

– Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets conduits en commun, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture judo.

– Maîtrise technologique de l'information et de la communication, des outils informatiques tels que WORD, EXCEL, POWERPOINT, INTERNET, extranet FFJDA, ODAS, logiciel de tirage au sort... *Si nécessaire, un module de formation pour adaptation au poste de travail pourra être activé.*

– Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels...

– Connaissance du contexte socio-économique de la NOUVELLE-AQUITAINE et de son environnement institutionnel.

Autonomie :

– Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CTF doit en référer au Conseiller Technique Régional (CTR). Le CTF rend compte de son activité chaque mois auprès du président de Ligue et du CTR.

– Le salarié est positionné en technicien du groupe 5 de la CCNS.

Temps d'adaptation :

– La période d'essai est de 2 mois, renouvelable 1 fois.

Candidature à envoyer avant le 23 février 2018 à :

Ligue NOUVELLE-AQUITAINE de Judo

A l'attention du Président, monsieur Philippe SAID

153, rue Izzet Koç

33305 LORMONT CEDEX

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Lettre de candidature.
- Curriculum-vitae.
- Photocopie des diplômes.
- Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3).
- Copie d'une pièce d'identité.
- Copie de l'attestation de sécurité sociale.
- 1 photo d'identité récente.
- Notification d'un handicap éventuel.

Echéancier de recrutement :

- Date limite de dépôt des candidatures le 23 février 2018.
- Vérification des candidatures et validation des candidatures recevables par la commission habilitée, du 26 au 28 février 2018.
- Entretien des candidats retenus par la commission de recrutement du 5 au 9 mars 2018.
- Date d'embauche prévue le 19 mars 2018.